

**Participation du public – synthèse des observations du public**

**Projet d'arrêté préfectoral fixant les conditions particulières de récolte à titre professionnel de goémon de rive sur le littoral de la Bretagne**

**Soumis à la participation du public du 13 janvier 2016 au 3 février 2016 inclus sur le site de la préfecture de la région Bretagne**

**1°) Nombre total d'observations du public reçues**

4 avis ont été émis.

**2°) Synthèse des observations du public prises en compte dans le projet de texte**

L'ensemble des avis émis demande la modification des dates d'ouvertures de la récolte de la *Dulse* et de la *Nori* fixées au 13 avril 2016 par les articles 1 et 2 du projet d'arrêté. Ces demandes sont motivées par les coefficients de marée favorables à la récolte à partir du 4 avril et la présence de ressource selon les observations de récoltants.

Deux des avis proposent une visite préalable à l'ouverture pour valider la présence effective de la biomasse.